



Inauguration U430 à Saint-Loup

Samedi 6 février 2010

Discours du Président Eugène Caselli

Monsieur le sénateur maire,

Monsieur le député maire de secteur,

Mesdames et Messieurs les conseillers généraux,

Mesdames-Messieurs les élus,

Mesdames-Messieurs,

Chers amis,

Avec ce premier tronçon de l'U430, nous franchissons mieux qu'un pas symbolique, une étape décisive dans la réalisation du contournement de Saint-Loup.

Avec l'explosion de l'urbanisme, l'allègement du trafic considérable qui emprunte et sature régulièrement l'axe formé par les boulevards Romain-Rolland et de St-loup, est devenu absolument indispensable pour améliorer la qualité de vie d'un quartier à la limite de l'asphyxie.

En prolongeant la rue Pierre-Doize au-delà du giratoire Audoli, l'U430 va soulager le noyau villageois de St-Loup et desservir les zones nouvellement urbanisées. A terme, sera ainsi constituée une voie alternative à celle qui longe traditionnellement le lit de l'Huveaune, puisque l'U430 complète est appelée à rejoindre et traverser l'autoroute A50 et le fleuve côtier, jusqu'à la Pomme.

Pour l'heure, voici reliés les quartiers de St-Tronc et des 3 Ponts qu'on atteint désormais par la traverse Chanteperdrix. Cette section soulage donc la rue Pierre-Doize entre le giratoire Audoli et le rond-point Jan-Palach, à la sortie du parking d'Auchan, et doit faciliter l'accès à l'autoroute A50 par la passerelle.

Compte tenu de l'urbanisation, il n'était pas facile de tracer librement cette voie de contournement. Il n'était pas question d'imposer des nuisances à tout le voisinage. Dans le respect de la loi, la communauté urbaine a donc pris en charge le financement des protections acoustiques en façade des logements construits avant 1981. C'est ce qui est prévu aux Grands-pins, aux Roches et à Ste-Croix, copropriétés que la nouvelle voie longe ou traverse. Les conventions de financement seront passées dans le courant de cette année et la pose des doubles vitrages effectuée dans la foulée.

Divers travaux ont également été réalisés afin d'intégrer au mieux l'U430 dans le milieu bâti. C'est ainsi qu'aux Grands-pins, on a remodelé les talus, planté des arbres, créé des cheminements piétons, installé une clôture et des portillons d'accès pour les piétons, et aménagé une zone de parking.

Bien que l'U430 offre deux voies à la circulation, chacune d'une largeur de 3 mètres, la vitesse y est limitée à 30 km/h. Bordé d'arbres et d'espaces verts, bénéficiant d'un éclairage à caractère urbain qu'a installé la Ville de Marseille, l'ensemble propose en outre une piste cyclable, un cheminement piétonnier et un trottoir.

Au total, cette opération représente un investissement de 3,8 millions d'euros, dont 2,7 millions pour les travaux et 800 000 euros consacrés à la protection acoustique.

Le prolongement de l'U430 sera réalisé probablement en 2012 pour la deuxième tranche, dans les mêmes conditions de respect et de sécurité des riverains que cette voie a, bien sûr, pour objet de servir en facilitant leur déplacement.

Je voudrais remercier les entreprises qui ont réalisé ces travaux importants, les services de la voirie et des grandes infrastructures de la Communauté Urbaine qui les ont suivi et supervisé, et, bien sur Monsieur Guy Tessier Député Maire de secteur et ses élus pour leur collaboration et leur implication permanente.

Je suis également très heureux d'inaugurer cette voie aux côtés de Monsieur le Sénateur Maire de Marseille.

Avec vous, Monsieur le Maire, cette Ville change, vous avez su impulser le changement, je suis heureux, nous sommes heureux, de participer à notre niveau à cette tâche exaltante.

Je vous remercie de votre attention.